17ème séminaire régional des praticiens du travail
Thème: «Atteindre l'objectif de développement durable, l'approche intensive de l'emploi»
13-17 novembre 2017, Addis-Abeba, Ethiopie
Déclaration ministérielle

1. Nous, les ministres responsables des transports; Travaux publics, développement et coopération internationale; Économie, financement et planification; Routes et autoroutes; et développement local.

2. Réunion à la session ministérielle des 13 et 14 novembre 2017 au Nelson Mandela Hall de l'Union africaine à Addis Abeba, dans le cadre du 17ème Séminaire régional des praticiens du travail présidé par Son Excellence Demeke Mekonnen, vice-Premier ministre de la République fédérale démocratique République d'Éthiopie et présidé par Son Excellence Ahmed Shide, ministre des Transports de l'Éthiopie;

3. Reconnaissant l'intérêt croissant pour les approches d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre (EII) et la diversification de son application dans différents secteurs avec de multiples acteurs;

4. Notant que malgré la croissance économique importante dans de nombreux pays africains, la pression sur les ressources naturelles et sur le marché du travail, l'insuffisance des infrastructures et des équipements socio-économiques, le chômage des jeunes, la faible couverture sociale et le flux migratoire restent importants. préoccupations pour les pays africains et demande des mesures urgentes et concertées pour aider à assurer la cohésion sociale, l'eau, l'alimentation et la sécurité des revenus;

5. Notant que les gouvernements nationaux se sont engagés à atteindre tous les objectifs de développement durable (ODD) et reconnaissant que les approches de l'IIE traitent de nombreuses causes profondes de la durabilité et du développement;

6. Reconnaissant la nécessité de promouvoir l'Agenda du travail décent pour améliorer les conditions de travail, l'employabilité, renforcer le dialogue social et favoriser les partenariats public-privé et public-communautaire pour améliorer les résultats en matière d'emploi pour les communautés les plus pauvres et vulnérables; des entrepreneurs émergents - tous dans l'esprit de l'économie sociale et solidaire;

7. Accepter que, dans l'esprit de "Ne laisser personne de côté", une action plus forte soit nécessaire au niveau local pour renforcer les processus de décentralisation et de décentralisation. Observant en outre que la décentralisation et le programme de développement durable offrent les conditions pour générer davantage d'opportunités d'emplois décents, renforcer les ressources et l'expertise locales et renforcer les compétences des entreprises locales;

8. Considérant le développement d'infrastructures de qualité, l'emploi des jeunes, la protection sociale, l'adaptation au changement climatique et la gestion efficace des migrations sont des priorités majeures pour la région africaine et la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des inégalités et à la création de richesses;

9. Reconnaissant que des efforts sont encore nécessaires pour suivre et évaluer efficacement

l'impact des programmes d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre et la nécessité d'identifier et de convenir d'indicateurs mesurables pour réaliser et rendre compte des ODD.

Nous nous engageons donc à:

10. Réaligner les programmes d'emploi avec les ODD et développer un mécanisme de financement durable à travers les budgets d'investissement nationaux, le secteur privé et la société civile, complétés par la contribution des partenaires de développement;

11. Encourager le dialogue national et adapter les politiques qui améliorent la résilience et protéger les communautés contre les impacts négatifs du changement climatique et plaider en faveur d'une transition juste grâce à des politiques et programmes d'emploi qui favorisent les emplois verts et décents à haute intensité de main-d'œuvre;

12. Institutionnaliser et renforcer les approches EII par le biais de structures de coordination intersectorielles nationales de haut niveau et mettre en œuvre des programmes multisectoriels intégrés d'emploi conformes aux priorités nationales de développement et sectorielles qui génèrent des emplois, garantissent la sécurité des revenus, créent et maintiennent des actifs de qualité et facilitent la ODD;

13. Renforcer la capacité des institutions locales et l'appropriation des programmes d'emploi par la formation professionnelle et la gestion des compétences, le renforcement de la participation des communautés locales à la réalisation des projets, y compris des audits sociaux par les bénéficiaires;

14. Adapter des politiques et procédures d'achat transparentes et inclusives, afin de promouvoir l'accès des PME aux marchés publics et renforcer la participation des communautés à la réalisation des projets;

15. Prendre des mesures pour adopter des lignes directrices et des codes de conduite des programmes HIMO en consultation avec les partenaires sociaux; en particulier en ce qui concerne les conditions de travail, y compris le salaire minimum, l'âge de travailler, l'égalité de rémunération, la sécurité et la santé sur le lieu de travail et le respect de l'équité entre les sexes;

16. Accroître la participation des jeunes et des femmes aux programmes d'EII dans la prise de décision et la fourniture de travaux et de services; y compris les établissements de soins sensibles au genre;

17. Améliorer la collecte et le traitement des données pertinentes pour analyser l'impact sur l'emploi des stratégies et programmes d'investissement, des options politiques et technologiques, ainsi que pour déterminer le niveau de réalisation des ODD;

18. Dans l'esprit de la coopération Sud-Sud et de la solidarité internationale, fournir des mises à jour régulières des réalisations nationales et des bonnes pratiques lors des séminaires régionaux pour les praticiens du travail.

Solliciter que:

19. L'OIT soutient les initiatives de création d'emplois décents inscrites dans les programmes par pays de promotion du travail décent et dans le cadre du Programme d'aide au développement des Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs de développement durable;

20. L'OIT soutient les initiatives locales de renforcement des capacités relatives à la planification et au développement des programmes, au renforcement des capacités de formation professionnelle, à la mise en place de systèmes appropriés de suivi et d'évaluation;

21. Les pays qui participent à des programmes HIMO, mettent en œuvre et encouragent la fourniture de rapports réguliers et de mises à jour dans le cadre des séminaires régionaux et d'autres événements mondiaux;

22. Pays, Communautés économiques régionales, Union africaine et banques régionales de développement pour soutenir le financement de projets d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre répondant aux besoins nationaux et locaux, s'attaquant aux causes profondes des crises prolongées et améliorant la cohérence entre aide humanitaire et développement , dans le cadre des ODD, Agenda 2060 de l'UA, Ouagadougou +10 et l'Accord de Paris.

Nous apprécions:

23. Les États dont les efforts sont conformes à l'approche de l'IIE qui ont un impact économique, social et environnemental significatif;

24. Le BIT pour le soutien multidimensionnel fourni aux pays pour la promotion et le soutien de l'application des approches EII et pour le suivi des engagements découlant de cette édition du Séminaire régional des praticiens du travail;

25. Le Gouvernement éthiopien et le Comité d'organisation pour l'organisation réussie du 17ème Séminaire régional pour les praticiens du travail et exhortent tous les participants au Séminaire à porter le contenu de cette Déclaration ministérielle et la Déclaration des participants à leurs gouvernements respectifs travailler à sa mise en œuvre.

Vote de remerciement

26. Le vice-premier ministre, Son Excellence, Demeke Mekonnen, le ministre des Transports, Son Excellence Ahmed Shide, le gouvernement et le peuple éthiopiens pour l'accueil, l'accueil chaleureux et l'exécution efficace de ce 17e Séminaire régional pour les praticiens du travail .

Ethiopie, 14 novembre 2017